

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN  
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

SESSION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE VILLE DE NORMANDIN, TENUE LE LUNDI 5 DÉCEMBRE 2022, À 19 HEURES, AU LIEU DÉSIGNÉ DES ASSEMBLÉES DÉLIBÉRANTES DU CONSEIL MUNICIPAL.

SONT PRÉSENTS : Mesdames les conseillères Patricia Bernard, Marie-Lou Darveau et Isabelle Beaurivage, messieurs les conseillers François Potvin et Denis Bourgault.

FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR LE MAIRE JEAN MORENCY.

SONT AUSSI PRÉSENTS : Mme Lyne Groleau et M. Robin Tremblay

---

2022-245

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR MONSIEUR LE MAIRE :

Monsieur le maire Jean Morency procède à l'ouverture de l'assemblée à 19 h. Il salue les personnes présentes et celles qui écoutent la séance à la Télévision communautaire.

---

2022-246

REVUE DE L'ORDRE DU JOUR :

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller François Potvin,

Que l'ordre du jour soit et est accepté tel que présenté.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée par monsieur le maire
  2. Revue de l'ordre du jour
  3. Déclaration de conflit d'intérêts
  4. Adoption du budget 2023 - Présentation, explication et adoption
  5. Adoption du programme triennal d'immobilisation 2023-2025 - Présentation, explication et adoption
  6. Questions du public
  7. Levée de l'assemblée
- 

2022-247

DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS :

Aucune déclaration.

---

2022-248

ADOPTION DU BUDGET 2023 -  
PRÉSENTATION, EXPLICATION ET  
ADOPTION :

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller François Potvin,

- a) Que le conseil municipal adopte le budget de la Ville de Normandin pour l'année 2023, tel que déposé à la présente séance, démontrant des revenus totaux de 6 599 844 \$, l'appropriation de l'excédent de fonctionnement non affecté de 154 692 \$ et des dépenses et affectations totales de 6 754 536 \$.
- b) Que le conseil décrète qu'en conformité avec l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes*, un document explicatif du budget sera publié et distribué sur le territoire de la municipalité.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

---

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN  
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

2022-249

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL  
D'IMMOBILISATION 2023-2025 -  
PRÉSENTATION, EXPLICATION ET  
ADOPTION :

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Marie-Lou Darveau,

- a) Que le conseil municipal adopte le programme triennal d'immobilisation de la Ville pour les années 2023-2024-2025 tel que déposé à la présente séance, lequel démontre des dépenses de l'ordre de 2 600 665 \$ pour l'année 2023.
- b) Que le conseil décrète qu'en conformité avec l'article de la Loi sur les cités et villes, un document explicatif du programme triennal sera publié et distribué sur le territoire de la municipalité.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

---

2022-250

QUESTIONS DU PUBLIC :

Une période de questions est accordée aux citoyens présents.

---

2022-251

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller François Potvin,

Que l'assemblée soit et est close à 19 h 31.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

---

\_\_\_\_\_  
Jean Morency, maire

\_\_\_\_\_  
Lyne Groleau  
Directrice générale et greffière